

PROCÈS-VERBAL de la séance régulière du conseil municipal, tenue au lieu ordinaire de session, le 4 mars 2019 à 20h00 sous la présidence de Monsieur Jean-Louis Belisle, maire, et à laquelle sont présents les membres de conseil suivants, tous formant quorum:

Monsieur Raymond Dumont,
Monsieur Léo-Paul Côté,
Monsieur Martin Blanchette,

Madame Céleste Simard,
Madame Myriam Bourgault.

Monsieur Josef Mathis prend son siège à 8h25.

Madame Caroline Simoneau, directrice générale et secrétaire-trésorière est aussi présente.

OUVERTURE DE LA SÉANCE

Monsieur Belisle fait la vérification du quorum et procède à l'ouverture de la séance.

2019-03-28 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Sur proposition de Madame Céleste Simard, il est résolu à l'unanimité des membres présents d'adopter l'ordre du jour et son complément tels que rédigés et amendés.

ADOPTÉE

2019-03-29 ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 11 FÉVRIER 2019

Sur proposition de Monsieur Léo-Paul Côté, il est résolu à l'unanimité des membres présents d'adopter le procès-verbal de la séance extraordinaire du 11 février 2019 tel que rédigé avec dispense de lecture.

ADOPTÉE

2019-08-30 ADOPTION DE LA LISTE DES COMPTES

Sur proposition de Madame Céleste Simard, il est résolu à l'unanimité des membres présents que les comptes énumérés sur la liste CO.02.2019 pour valoir comme ci au long reproduite et formant un total de 66 868.16 \$ soient approuvés et payés.

ADOPTÉE

RAPPORT DES PERMIS DE CONSTRUCTION

Mois : Février 2019 Valeurs déclarées : 0 Permis numéros : 01-19

2019-03-31 ADOPTION DU RAPPORT DES PERMIS DE CONSTRUCTION

Sur proposition de Monsieur Martin Blanchette, il est résolu à l'unanimité des membres présents d'accepter le rapport des permis de construction tel que présenté.

ADOPTÉE

ADMINISTRATION GÉNÉRALES:

2019-03-32 RÈGLEMENT GÉNÉRAL HARMONISÉ # 2019-3

CONSIDÉRANT QUE la MRC de Bécancour et ses 12 municipalités ont collaboré à la rédaction d'un projet de règlement à l'égard des nuisances, de la circulation et du stationnement, de la sollicitation et du colportage, de la sécurité, de la paix et de l'ordre dans les endroits publics, des animaux et des systèmes d'alarme;

CONSIDÉRANT QUE le projet de règlement est issu d'un exercice de concertation avec l'ensemble des municipalités du territoire;

CONSIDÉRANT QU'une municipalité, avant de modifier le règlement, devra obtenir le consentement de l'ensemble des municipalités du territoire de la MRC de Bécancour, et ce, pour assurer la poursuite de l'objectif d'harmonisation;

CONSIDÉRANT la légalisation du cannabis;

CONSIDÉRANT QUE la *Loi sur le cannabis* crée un cadre juridique strict pour contrôler la production, la distribution, la vente et la possession de cannabis partout au Canada;

CONSIDÉRANT QUE les municipalités ont jugé satisfaisantes les dispositions prévues

à la *Loi sur le cannabis*;

CONSIDÉRANT QUE les articles du présent règlement sont adoptés en vertu de la *Loi sur les compétences municipales*, du *Code de la sécurité routière* ainsi qu'en vertu d'autres lois et ne peuvent être modifiés ou abrogés que par un règlement approuvé conformément aux dispositions de ces lois habilitantes;

CONSIDÉRANT QUE le présent projet de règlement abroge tous les règlements, résolutions et actes d'accord antérieurs;

CONSIDÉRANT QU'un avis de motion a été donné par Monsieur Léo-Paul Côté lors de la séance du 11 février 2019;

CONSIDÉRANT QUE copie du projet de règlement a été envoyée le 8 février;

CONSIDÉRANT QUE tous les membres présents ont déclaré avoir lu le projet de règlement et renoncent à sa lecture;

SUR PROPOSITION DE MONSIEUR LÉO-PAUL CÔTÉ,

IL EST APPUYÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS que le présent projet de règlement portant le titre « Règlement général harmonisé » soit adopté et qu'il soit statué.

ADOPTÉE

ÉGOUTS ET ASSAINISSEMENT

Suite de la nouvelle loi sur la réglementation sur les fosses septiques, un article sera diffusé dans le journal mentionnant que les citoyens doivent se conformer d'ici 2022.

TÂCHES DES ÉLUS ET AUTRES

MRC ET AUTRES

MONSIEUR Le Maire a participé à la dernière réunion de la MRC tenue le 13 février dernier.

Il y fut question :

- Aménagement du territoire : Ville de Bécancour – Avis de conformité sur règlement de zonage;
- Homologation du projet de règlement concernant le schéma d'aménagement et de développement révisé afin d'ajuster la limite du périmètre urbain de la municipalité de Lemieux pour donner suite à une ordonnance d'exclusion;
- Modification aux règlements d'urbanisme des municipalités de la MRC de Bécancour;
- Demande de conformité et appui au MTMDET;
- Demande d'aide financière 2019 de 4000 \$ pour le Festival des 5 sens;
- CIUS – Rencontre le 11 février pour discuter de la fermeture de l'urgence la nuit.

DOCUMENTS :

RÉGIE DES DÉCHETS

Éco entreprises Québec est fier d'avoir trouvé la solution pour le recyclage de 100% des contenants de verre.

VOIRIE:

PROGRAMME D'AIDE À L'ENTRETIEN DU RÉSEAU ROUTIER

Confirmation du Ministère des transports de la subvention du Programme d'aide à l'entretien du réseau routier au montant de 140 171 \$. Augmentation de 45 039 \$ des années antérieures.

PROGRAMME D'AIDE À LA VOIRIE LOCALE

Confirmation du Ministère des transports de la subvention du Programme d'aide à la voirie locale au montant de 8 000 \$.

INCENDIE :

Commande arrivée de la poignée programmable autonome au montant de 791.03 \$ pour la caserne. Installation à venir par M. Guy Lemieux.

ÉDIFICES ET ÉQUIPEMENTS :

BÂTIMENT DES LOISIRS

Résultats des ouvertures des soumissions pour la construction du bâtiment des loisirs :

Construction GNF	90 830.25 \$
Construction CRL inc.	91 807.54 \$
Construction RO inc.	108 881.33 \$

Considérant que le montant de la plus basse soumission est plus élevé de ce nous avons souhaité, une rencontre sera faite avec M. Jesse Noël de Construction GNF pour modifier la soumission pour un meilleur prix.

AVENIR DE L'ÉGLISE

Avant de poursuivre dans la démarche d'acquérir l'Église et ses terrains, une demande sera faite auprès du notaire Me Benoit Depot pour connaître ses tarifs pour la recherche des titres des terrains de la Fabrique et des terrains des Loisirs.

LOISIRS :

Inscription pour le soccer et la balle molle pour la saison 2019.

Assemblée générale du Comité des loisirs de Lemieux aura lieu le 12 mars à 19h30 à la salle municipale de Lemieux.

BIBLIOTHÈQUE : Rien à signaler.

URBANISME :

2019-03-33 RENOUVELLEMENT DES MEMBRES DU COMITÉ CONSULTATIF D'URBANISME

Sur proposition de Monsieur Martin Blanchette, il est résolu à l'unanimité des membres présents de renouveler le mandat des personnes suivantes pour le comité consultatif d'urbanisme :

Madame Noëlla Blanchette,
Monsieur Pierre Blanchette,
Monsieur François Lefebvre,
Monsieur Josef Mathis,
Madame Céleste Simard.

Il est de plus unanimement résolu de nommer Monsieur Josef Mathis pour agir à titre de président du comité consultatif d'urbanisme.

ADOPTÉE

COURS D'EAU : Rien à signaler.

PÉRIODE DE QUESTIONS :

CORRESPONDANCE :

- SARP – Service d'aide-conseil en rénovation patrimoniale. Entreprise d'économie sociale accompagnant les collectivités et les citoyens partout au Québec afin de mettre en valeur les bâtiments patrimoniaux et contemporains ainsi que les territoires;
- Jour de la Terre : Concours; organise un évènement unique et reçoit la visite d'Édith Cochrane, porte-parole du jour de la terre. Plusieurs grands prix à gagner. Inscription avant le 22 avril;
- Lancement de livre : Troisième recueil de poésie de l'auteure Susy Desrosiers à la salle municipale de Sainte-Françoise dimanche le 24 mars. Entrée gratuite.

CERTIFICAT DE CRÉDITS

Je, soussignée, certifie par la présente qu'il y a des crédits disponibles au budget 2019 pour les dépenses autorisées durant cette session.

Caroline Simoneau, directrice générale et secrétaire-trésorière.

2019-03-34 LEVÉE DE LA SESSION

Sur proposition de Madame Céleste Simard , il est résolu à l'unanimité des membres présents de lever la session à 9h45.

ADOPTÉE

Jean-Louis Belisle, maire

Caroline Simoneau, directrice générale et secrétaire-trésorière.

